

Ministère de la Culture

Direction Nationale du
Patrimoine Culturel

République du Mali
Un Peuple – Un But – Une Foi

Rapport sur l'état de conservation du
BIEN CULTUREL TOMBOUCTOU

Janvier 2017

Le Bien culturel Tombouctou se compose de trois grandes mosquées (Djingareyber, Sankoré et Sidi Yéhia) et de 16 mausolées. Il a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1988, mais à cause de divers facteurs aussi bien endogènes (matériaux de construction périssables, faiblesse des moyens humains et financiers) qu'exogènes (occupation de la ville par les islamistes armés et destruction des mausolées et dégradation des mosquées), le site a été inscrit deux fois sur la Liste du patrimoine mondiale. La dernière Décision de classement sur La liste du patrimoine mondial en péril remonte à la 36ème Session du Comité tenue à Saint – Petersburg en juillet 2012, Décision reconduite à Phnom Penh 2013, Doha 2014, Bonn 2015 et Istanbul 2016.

A Istanbul, tout en déplorant l'absence de rapport de conservation en 2016, le Comité du patrimoine mondial a félicité l'état partie du Mali pour la reconstruction de 14 mausolées et a exprimé sa préoccupation par rapport à la dégradation de la situation sécuritaire qui menace la préservation de l'intégrité du site.

Le Comité du patrimoine mondial a aussi formulé des recommandations :

- Réhabiliter les mosquées de Sidi Yéhia et Sankoré et mettre en place un mécanisme de conservation incluant les Imams ;
- Mettre en place un système de contrôle du niveau d'ensablement ;
- Réhabiliter les clôtures des cimetières abritant des mausolées du patrimoine mondial
- Actualiser le règlement d'urbanisme, réviser et mettre en œuvre le plan de gestion en y incluant les zones tampon ;
- Elaborer un guide d'entretien des mausolées connus ;
- Améliorer les capacités opérationnelles des services de gestion et de conservation du site ;
- Assurer la sécurité autour des mosquées et des cimetières abritant des mausolées du patrimoine mondial.

Les différentes mesures édictées par le Comité du patrimoine mondial ont été analysées et certaines ont été mises en œuvre en tenant compte des programmes de réhabilitation en cours.

1. Activités réalisées

1.1 Pour la conservation de la composante physique du bien

Après les études menées par les architectes du cabinet ARCHITERRE, il a été constaté :

- Sur la mosquée de Sidi Yéhia :
 - o Un amoncellement de sable à l'arrière-cour qui exerce une pression sur les murs alentours qui sont menacés d'écroulement
 - o Une dégradation sensible du minaret
 - o Une stagnation des eaux de pluies sur la toiture et autour des portes d'entrée
 - o L'érosion des pierres alhor à la base des murs
 - o La dégradation des enduits intérieurs
 - o L'installation extérieure sommaire
- Sur la mosquée de Sankoré :
 - o Un ensablement qui va en s'accroissant sur les quatre côtés de la mosquée
 - o Une stagnation des eaux de pluie
 - o Une décrépitude des poutres de rôniers et des goélettes qui soutiennent la toiture
 - o La dégradation des enduits intérieurs et du crépissage sur les façades
 - o Le circuit électrique défectueux

Aussi, il a été décidé de faire des travaux en deux phases :

- Une phase d'urgence d'avril à juin 2016 qui permettrait de parer aux dégradations que pourraient causer les pluies et de faire des installations qui fluidifieraient l'écoulement des eaux de pluie

- Une seconde phase de décembre à mars 2017 et qui concerne plus spécifiquement la structure intérieure et les toitures.
- La première phase a permis d'éviter les dégâts pouvant être causés pendant l'hivernage.
La seconde phase est en cours d'exécution.

1.2 Pour la protection et la gestion du site

- Un guide d'entretien des mausolées a été réalisé pour l'UNESCO par le cabinet d'architecture ARCHITERRE. Le guide a été élaboré avec le concours technique des responsables des mausolées et des maçons traditionnels dont les recommandations ont permis d'affiner le document.
- En janvier 2017, la MINUSMA a installé des lampes solaires dans tous les cimetières, ce qui permet d'atténuer l'insécurité autour des mausolées et à l'intérieur des cimetières
- La Mission Culturelle a fait venir de Bamako un commissaire de police spécialisé dans la protection des biens culturels, qui a fait des recommandations pour sécuriser le site.
- Les comités de gestion des trois mosquées sont en place et présidés par les Imams. Ces comités travaillent en étroite collaboration avec la Mission Culturelle et les équipes de supervision technique.
- Sous l'égide de la Mission Culturelle, les responsables de mausolées et leurs maçons ont mis en place un cadre de concertation.
- Les maçons traditionnels bénéficient en permanence des conseils techniques des architectes commis par l'UNESCO en matière d'architecture de terre.

2. Intégrité, Authenticité et Valeur Universelle Exceptionnelle

2.1. Intégrité du bien

Malgré la persistance de l'insécurité, consécutive à l'occupation de la ville par les groupes armés terroristes, privant le Bien des activités touristiques et ralentissant les activités socioéconomiques et appauvrissant les populations, le Bien conserve son intégrité dans ses composantes architecturales, culturelles et au plan des matériaux de construction. En outre, malgré l'ensablement permanent, le Bien continue de conserver ses caractéristiques physiques intactes.

Toutefois, l'apparition de certaines nouvelles structures dans le tissu traditionnel et la pression du développement urbain constituent des menaces pour l'intégrité du Bien. En outre, les conditions difficiles ne permettent pas aux populations d'assurer à elles seules les frais liés aux travaux collectifs d'entretien des mosquées et des mausolées.

2.2. Authenticité

Le développement d'une forte résilience des populations, associé à la reprise des pratiques et traditions culturelles, a permis au Bien de conserver son authenticité tant pour le style architectural que pour les matériaux de construction. A la suite des travaux de reconstruction des mausolées et de réhabilitation des mosquées, peu de changements sont perceptibles. Toutefois, certains changements fondamentaux menacent l'architecture traditionnelle du tissu ancien et risquent d'altérer son authenticité.

Cependant l'espoir est permis avec les travaux d'entretien collectifs des mosquées, qui se font depuis la nuit des temps, et qui donnent lieu à une grande mobilisation populaire. Ces travaux d'entretien témoignent du maintien et de la transmission du savoir et du savoir-faire traditionnel des corporations de maçons et garantissent la durabilité du Bien.

2.3. Valeur Universelle Exceptionnelle

L'occupation de la ville, entre 2012 et 2013, par les groupes armés terroristes qui ont détruit volontairement les mausolées et porté atteinte à ces édifices publics culturels et cultuels, et

l'interdiction des travaux d'entretien collectifs, le Bien Tombouctou a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril, lors de la 36^{ème} session du Comité du patrimoine mondial tenue à Saint-Pétersbourg, Fédération de Russie, du 26 juin au 07 juillet 2012. Les actions réalisées dans le cadre du Plan d'action pour la réhabilitation du patrimoine culturel et la sauvegarde des manuscrits anciens du Mali, contribuent à dynamiser l'intégrité, l'authenticité, les attributs et les valeurs historiques, religieuses et architecturales, et constituent un indicateur de retrait du Bien de la Liste du patrimoine mondial en péril.

3. Activités à réaliser

La situation sécuritaire est toujours précaire et les services techniques de l'Etat (Urbanisme, Travaux Publics) ne sont pas toujours pleinement opérationnels. Pour l'approvisionnement des chantiers, les bonnes carrières de pierre et de terre noire sont situées dans un rayon de 30 kilomètres autour de la ville. Ces carrières, du fait de la multiplication des braquages, ne sont pas accessibles.

Compte de ces différents facteurs, il a été impossible de :

- réactualiser le plan de gestion et de conservation ;
- mettre à jour le plan d'urbanisme ;
- doter la Mission Culturelle de moyens humains ;
- Sécuriser davantage les mausolées reconstruits en renforçant les mesures de protection notamment les clôtures des cimetières dans lesquels la plupart des mausolées sont contenus.